

Les Herbus de la Sienne et le Havre de Regnéville



Une randonnée proposée par Netra

Après une première partie dans la campagne du Cotentin, on chemine sur les herbus, domaine des moutons de pré salé, le long de la rivière Sienne et de son embouchure.

Durée	3h 05	Difficulté	Moyenne
Distance	10,47 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	26 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	26 m	Commune	Regnéville-sur-Mer (50590)
Point haut	39 m		
Point bas	5 m		



Trace n° 145444

Description

Départ de l'Eglise de [Regnéville-sur-Mer](#). Possibilités de stationnement au pied de l'église ou entre l'église et le donjon ruiné.

Plusieurs balisages sont présents sur tout ou partie de cette randonnée, l'ensemble du parcours étant balisé en Vert : balisage discret, dans une couleur devenue terne au fil du temps. De place en place, on trouve des panneaux indicateurs "Circuit des Marais".

Balisage Vert

(D/A) En regardant l'église, prendre à droite (Est) la route D439. Avant la panneau de sortie de Regnéville, tourner à gauche dans la Route des Hauts Vents qui monte légèrement. Au croisement en T suivant, tourner à droite dans la Rue des Hauteurs. Traverser le Hameau des Hauts vents en ignorant une petite route à droite.

(1) Après le panneau de sortie du village, tourner à gauche (Nord) dans un chemin empierré. Déboucher sur une route, tourner à droite pour suivre cette route sur 200m environ (prudence, cette route est relativement passante). Prendre la première petite route à gauche en direction de Grimouville (panneau).

(2) Après 250m environ, prendre plein Est le premier chemin à droite, entre champs, prés et haies. Au croisement en T suivant, tourner à gauche. Demeurer sur une petite route (Chemin de l'Amélinerie) en ignorant les départs de chemins sur les côtés, avec une orientation générale au Nord malgré deux virages gauche-droite.

(3) Au croisement en T, tourner à droite. Au croisement en T suivant, prendre à gauche la D376 en direction d'Urville (panneau). Au croisement suivant (croix métallique sur la droite), poursuivre en face.

Balisage Vert + Jaune

(4) Au lieu-dit La Campagnette, continuer tout droit (Nord-Nord-Est). Au croisement en T qui suit, tourner à gauche en direction de Grimouville (panneau ; plan des randonnées sur la gauche). Après quelques dizaines de mètres, tourner à droite en descendant, direction "Le Marais / La Sienne" (panneau). En bas de la descente, franchir une barrière en bois puis une barrière métallique (bien refermer les barrières après).

Balisage Vert + Jaune + Rouge et Blanc

(5) Tourner à gauche immédiatement après la barrière et demeurer sur le bord Sud puis Sud-Ouest des herbus (représentés avec des hachures horizontales bleues sur la carte au 1/25000). Cheminer au Nord-Ouest sur une sente parfois peu marquée avec, à main droite, un ru à proximité et la rivière Sienne plus loin.

(6) Peu après être passé à la hauteur de l'église de Heugueville-sur-Sienne, sur la rive opposée de la Sienne, tourner à gauche pour franchir une barrière métallique et quitter les herbus. Remonter quelques mètres puis tourner à droite dans un chemin goudronné avec une haie à main gauche. Ignorer deux départs de chemin sur la droite. Après un ancien lavoir sur la gauche, tourner à droite dans la D249 (Route du Prey). Au croisement en T qui suit, tourner à droite (Impasse).

(7) Franchir une barrière métallique et tourner à gauche, direction "Le Hable" (panneau). Demeurer sur un chemin ou un sentier au milieu des herbus, avec à main droite, la Sienne puis le Havre de Regnéville. Cheminer d'abord avec une orientation Sud-Ouest puis, après avoir franchi un échelier, une orientation Sud.

(8) Franchir une barrière métallique à la hauteur de maisons pour quitter les herbus. Prendre sur la droite la route D156 et dépasser le panneau d'entrée dans Regnéville. Au carrefour avec la D49 (petit parking), tourner à droite en direction de Montmartin

Points de passage

D/A - Église Notre-Dame (Regnéville-sur-Mer)

| N 49.008112° / O 1.552665° - alt. 13 m - km 0

1 Départ de chemin au Nord

| N 49.007606° / O 1.540638° - alt. 26 m - km 0.97

2 Départ de chemin à l'Est

| N 49.013925° / O 1.53817° - alt. 21 m - km 1.9

3 La Hercenterie

| N 49.016599° / O 1.532484° - alt. 25 m - km 2.67

4 La Campagnette

| N 49.02265° / O 1.523751° - alt. 26 m - km 3.8

5 Début du premier passage sur les herbus de la - Sienne (fleuve)

| N 49.027237° / O 1.522077° - alt. 7 m - km 4.37

6 Fin du premier passage sur les herbus

| N 49.032048° / O 1.529587° - alt. 7 m - km 5.19

7 Début du second passage sur les herbus

| N 49.029629° / O 1.545316° - alt. 7 m - km 6.78

8 Fin du second passage sur les herbus

| N 49.017063° / O 1.554521° - alt. 8 m - km 8.92

9 Embarcadère

| N 49.014783° / O 1.557053° - alt. 7 m - km 9.41

10 Parking

| N 49.010734° / O 1.556281° - alt. 8 m - km 9.94

D/A - Église Notre-Dame (Regnéville-sur-Mer)

N 49.008112° / O 1.552676° - alt. 13 m - km 10.47

(panneau). Après quelques dizaines de mètres, tourner à droite dans un chemin goudronné vers un petit embarcadère.

Balisage Vert + Jaune

(9) À la hauteur de l'embarcadère, s'engager à gauche dans un chemin. Passer au pied d'un ouvrage de maçonnerie sur la gauche (la Porte à Flots) et poursuivre au Sud. Au bout du chemin, virer à gauche et atteindre un parking.

(10) Tourner immédiatement à droite (ne pas gagner la route) et emprunter un chemin bordé d'un muret sur la droite et longeant un petit terrain de camping sur la gauche. Peu avant une poubelle de jardin, tourner à gauche, traverser l'aire de camping puis traverser la route (prudence). Continuer quelques mètres en face dans la Rue Le Breuil et tourner à droite dans la Ruelle du Château. Tourner à gauche pour passer sous un porche, remonter un chemin entre maisons et jardins. Au pied de l'église, tourner à droite pour retrouver le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Par temps sec, de bonnes chaussures de sport suffisent mais, en saison humide, prévoir des chaussures de randonnées qui ne craignent pas l'eau.

Carte au 1/25000 utile (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Recommandations :

- Il est recommandé d'effectuer cette randonnée de façon à **être à marée haute (ou proche de) lorsque l'on aborde la rive de la Sienne et le Havre de Regnéville**, c'est-à-dire à partir de (5). [Consulter les horaires de marée à cet effet.](#)

- **Ne pas entreprendre cette randonnée lors des grandes marées ou en saison très pluvieuse**, les tronçons de (5) à (8) pouvant être inondés.

- Entre (5) et (8), on franchit plusieurs barrières destinées aux troupeaux de moutons qui pâturent sur les herbus : **bien refermer les barrières après son passage**. En présence d'animaux, les chiens doivent être tenus en laisse.

Randonnée effectuée par l'auteur le 19 août 2015.

À voir

À Regnéville :

- Eglise (XIIIe) au point de départ (D/A).
- Ruines du château (XIVe), dont le donjon, à proximité du point de départ.
- Porte à Flots après (9) : vestiges d'un dispositif de régulation de l'entrée des eaux dans les parcs à huîtres.

En chemin :

- Belles maisons à La Hercenterie et à L'Amélinerie, autour de (3).
- Herbus où, en saison, pâturent les moutons de pré salé, entre (5) et (8).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-herbus-de-la-sienne-et-le-havre-de-r/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.